

Parc d'activités de Six-Croix

Plan d'actions 2023 - 2024

GESTION ET ANIMATION DU PARC D'ACTIVITÉS

Des services de Saint-Nazaire agglo opérés par la Sonadev

/saint-
nazaire
agglo

sonadev
le sens du territoire



Le management de parcs d'activités par la Sonadev

Au-delà de l'**aménagement** des parcs d'activités et du **développement** d'une offre en immobilier d'entreprise, la Sonadev s'est vue confiée en 2022 par Saint-Nazaire Agglomération une **mission élargie de gestion et d'animation de parcs d'activités**. L'objectif ? Faire converger les acteurs, usagers et entreprises, vers l'intérêt général dans un objectif d'amélioration continue des parcs d'activités.

Les principales missions de la Sonadev :

- Connaissance fine des entreprises et des parcs (gestion de données et signalétique).
- Interface pour l'échange, le dialogue avec les acteurs et parties prenantes (gestion des demandes quotidiennes).
- Communication et partage d'informations (newsletters, réunions...).
- Animation de proximité.

Le plan d'actions détaillé dont vous allez prendre connaissance est le résultat d'un travail s'attachant à identifier les attentes et les besoins (diagnostic terrain, enquête, entretien) des acteurs concernés (entreprises, services, élus...). Sur la base de ces éléments, il s'agit ensuite de **définir les enjeux de demain et mener des actions structurantes** visant notamment à résoudre les problématiques des entreprises du parc d'activités. Mis en œuvre depuis l'été 2023, ce plan fera l'objet d'un premier bilan à l'été 2024 avant que nos équipes initient un nouveau cycle de plans d'actions pour un prochain bilan en décembre 2025.

Saint-Nazaire Agglomération, par la mission confiée à la Sonadev, illustre son engagement en faveur du développement et des acteurs économiques du territoire.

15 parcs d'activités dont 1 zone commerciale et 1 000 entreprises réparties sur 10 communes bénéficient de l'accompagnement de nos équipes.

2023 en faits et chiffres

- Réalisation et diffusion aux **1 000 entreprises** d'une cartographie détaillée de chaque parc (plan avec liste des entreprises).
- **150 demandes** émanant des entreprises suivies et traitées.
- Diffusion régulière de **newsletters dédiées à chaque parc** mais aussi des publications plus ponctuelles selon l'actualité. Sur l'année, ça représente une centaine d'envois.
- **40 rencontres** organisées avec les entreprises et les associations de chefs d'entreprise pour les informer sur l'actualité de leur parc et plus globalement présenter nos missions et l'ambition, les dispositifs de Saint-Nazaire Agglomération pour soutenir le développement économique du territoire.
- **66 rencontres individuelles** avec des dirigeants d'entreprise pour aborder des problématiques comme la mobilité, le stationnement, la sécurité ou encore les projets de développement.
- **14 programmes d'actions** validés et en cours de réalisation, totalisant pas moins de 390 actions à mettre en œuvre avec tous les acteurs concernés (Saint-Nazaire Agglomération, communes, associations d'entreprises, conseil départemental de la Loire-Atlantique, CCI Nantes St-Nazaire).



Faire connaître la mission de management de parc

- Présenter et rappeler régulièrement les missions du management de parc (réunions, mails, newsletters, site internet...).

Créer du lien

- Poursuivre les rencontres physiques des entreprises du parc.
- Organiser un temps fédérateur et convivial sur le parc (visites d'entreprises par exemple).

Améliorer la visibilité des entreprises de manière uniforme

- Nettoyer les panneaux.

Faire connaître les services aux entreprises financés par Saint-Nazaire Agglomération

- Organiser des réunions d'information.
- Diffuser des emails spécifiques.



Proposer un lieu pour les food trucks

- Echanger sur l'intérêt d'une offre de restauration type foodtruck/distributeur et étudier la possibilité. sur le parking des poids lourds.

Accélérer l'obtention de la fibre pour les entreprises

- Prendre contact avec les entreprises gérant l'installation de la fibre (Orange Business)

Améliorer le réseau de téléphonie

- Prendre contact avec les opérateurs de téléphonie.



Accentuer la signalétique sur les entrées et sorties du parc d'activités

- Repérer tous les besoins, demander un devis, lancer la production et l'installation de la signalétique.

Sécuriser le passage des piétons entre la partie principale du parc des Six-Croix au parking de covoiturage

- Créer un passage piéton.

Sécurisation de la séparation entre le parking de covoiturage et le village Pierre d'Azur

- Création du PEM, prenant en compte cette demande.

Agrandir le parking de l'entreprise Autosur

- Signer une convention autorisant le parking en épi face au bâtiment de l'autre côté de la rue.

Refaire la voirie devant l'entrée du village Pierre d'Azur

- Refaire la voirie.



Assurer une sécurité optimale sur le parc

- Organiser une réunion thématique sur le sujet avec gendarmerie et entreprise de gardiennage pour envisager une série d'actions.



Encourager les déplacements à pied sur le parc

- Revoir les passages d'entretien des trottoirs : désherbage et coupe des haies.

Encourager les usagers à accéder au parc en vélo

- Réaliser un marquage au sol sur tout le parc.

Améliorer la desserte en transport en commun

- Communiquer sur les arrêts de bus et autres mobilités douces.



Augmenter la part des espaces verts et entretenir plus fréquemment

- Demander un entretien régulier aux parties prenantes et étudier la possibilité d'ajouter des espaces verts.



Vérifier la connaissance des poteaux incendie et leur état par les pompiers

- Assurer l'entretien par Saint-Nazaire Agglomération et l'accessibilité aux ouvrages par le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours).

Socio-démographie et économie



Mettre en relation les entreprises d'un même secteur sur l'ensemble des parcs ?

- Poursuivre la transmission d'informations techniques entre le manager de parc et les différentes parties prenantes.

Transition écologique



Participer à la diminution des consommations énergétiques et à la promotion des énergies renouvelables

- Organiser des réunions d'informations et des points individuels.



Encourager au tri mutualisé des déchets

- Faire intervenir le service gestion des déchets de Saint-Nazaire Agglomération auprès des entreprises (fonctionnement, organisation collecte, types de collecte...).
- Réfléchir à la mutualisation des collectes spécifiques (papier de l'espoir, matières spécifiques...).

Diminuer le nombre de dépôts sauvages

- Recenser les secteurs de dépôts sauvages.
- S'assurer de l'évacuation des dépôts sauvages et de la recherche du responsable.

Proposer une meilleure gestion des bennes des entreprises du village Pierre d'Azur

- Proposer une solution alternative aux entreprises du village Pierre d'Azur pour avoir des bennes remplies uniquement de leurs déchets.

Proposer une solution pour la récupération et la gestion de ces déchets

- Installer une ou plusieurs corbeilles sur le parking de covoiturage.

Vous avez des idées et des suggestions pour améliorer la vie des entreprises et des salariés sur nos parcs d'activités :

Sonadev.fr



Votre manager de parc

Simon Perlemoine

Manager de parcs d'activités

Tel : 02 40 22 96 90

Email : parcs.activites@sonadev.fr

+ LA SONADEV

**10, esplanade Anna Marly
CS 60009**

44601 Saint-Nazaire Cedex

   sonadev.fr

sonadev
le sens du territoire

**/saint-
nazaire
agglo**